

Nantes, le 19 février 2024

## Doulon Gohards : une nouvelle étape du projet avec la restauration de la zone humide

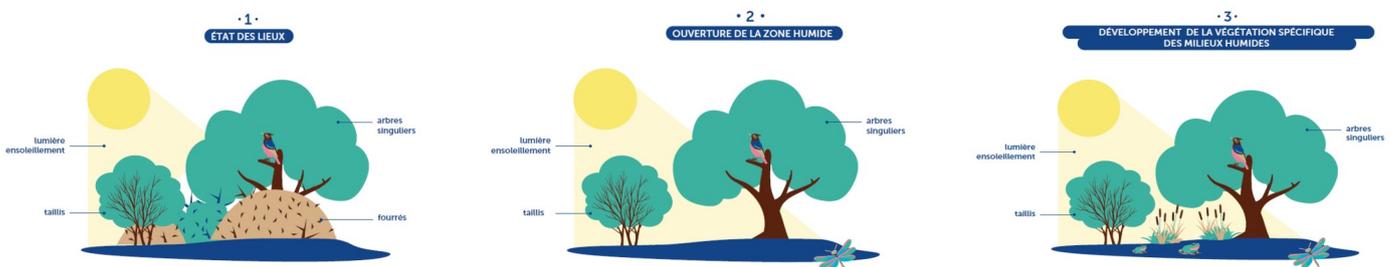
Dans l'est de Nantes, Doulon-Gohards, un quartier marqué par l'histoire maraîchère et cheminote, se transforme pour devenir un lieu de vie mêlant agriculture, espaces naturels, logements et services. A partir du 19 février, Nantes Métropole et Nantes Métropole Aménagement débutent la restauration de la zone humide du Vallon des Gohards. Cette renaturation permettra notamment de restaurer un corridor écologique autour des ruisseaux de l'Aubinière et des Gohards jusqu'à la Loire et de favoriser la biodiversité en reconstituant un environnement propice pour la faune et la flore. Depuis décembre Nantes Métropole a entamé plusieurs aménagements de l'espace public sur ce même secteur, avec notamment des nouveaux cheminements piétons et vélos vers l'école Claire Bretécher. Ces installations permettront ainsi de contribuer directement à la qualité de vie des habitants du quartier de Doulon-Bottière et d'encourager les mobilités douces.

La zone humide du fragment des Gohards s'est progressivement refermée au fil des années en raison du développement d'une végétation trop dense. Les fonctions hydrauliques et épuratoires initiales de cette zone humide sont actuellement entravées. Pour son bon fonctionnement, il est donc indispensable de rouvrir la zone humide.

Nantes Métropole s'engage pour la préservation des zones humides et de la biodiversité. L'inscription de la zone humide du Vallon des Gohards dans le Plan local d'urbanisme métropolitain en permet sa protection. Ces mesures de protection se traduisent par la préservation des boisements classés, des corridors écologiques le long des ruisseaux des Gohards et de l'Aubinière abritant une faune variée dont des espèces protégées. Ces engagements, mis en œuvre par Nantes Métropole Aménagement, sont renforcés par des mesures de compensation, comme la création d'espaces de fourrés complémentaires à la végétation existante et la restauration de la zone humide.

### Les mesures de restauration de la zone humide du Vallon des Gohards

La végétation sera débroussaillée de part et d'autre du fossé. Les arbres ligneux, en particulier les chênes et les zones de fourrés à l'ouest, principalement composées de jeunes saules, seront conservés. Une fauche de l'ensemble de la zone permettra également de conserver la prairie humide existante. La végétation basse, principalement constituée de ronciers, sera débroussaillée afin d'y favoriser le développement des plantes herbacées constitutives des prairies humides. Les arbres anciens singuliers et les jeunes chênes seront quant à eux préservés.



### Quels bénéfices pour la biodiversité ?

- La restauration d'un corridor écologique autour des ruisseaux de l'Aubinière et des Gohards jusqu'à la Loire.
- La plantation de végétaux variés sur des terrains désimperméabilisés permettra de favoriser la biodiversité en reconstituant un environnement propice pour la faune et la flore.
- La réparation d'un territoire de l'est nantais actuellement dégradé.



## Les aménagements pour le Vallon des Gohards nord

Des sept secteurs qui composeront demain le quartier Doulon-Gohards, le Vallon des Gohards nord sera le premier à être livré d'ici fin 2026. En amont de la construction des futurs logements, des aménagements sont en cours pour préserver le patrimoine environnemental de ce paysage singulier des bords de Loire.

Le Vallon des Gohards prévoit la construction de 387 logements, dont 25% de logements sociaux et 30% en accession abordable. Le démarrage des travaux de construction pour accueillir les premiers habitants est prévu pour mars 2024. En parallèle, l'aménagement des espaces publics du Vallon des Gohards nord a démarré en novembre 2023 pour une livraison début 2025. Ils permettent d'améliorer significativement la qualité de vie des habitants, en créant notamment de nouveaux cheminements vers l'école Claire Bretécher.

Piétons et cyclistes seront les seuls à pouvoir circuler dans le cœur du Vallon des Gohards et sur la grande traversée, nouvel axe nord-sud, qui enjambera le ruisseau des Gohards entre la rue des Vesprées et l'école Claire Bretécher, avant de rejoindre, à terme, la Loire à Vélo. Dès à présent, une nouvelle passerelle permet aux habitants du quartier Doulon-Bottière de rejoindre l'école plus rapidement. Ces nouveaux cheminements permettront également d'encourager la pratique des mobilités douces, pour un futur quartier végétalisé et apaisé.

### Les étapes à venir :

De février à mi-avril 2024

- L'accès des véhicules et des piétons au Petit Chemin des Chaupières est maintenu.
- Un dispositif de circulation à sens unique sera mis en place entre la rue Henri Loiret et la rue des Vesprées.

Début mars à juillet 2024

- Neutralisation de la 1/2 chaussée rue Henri Loiret (côté pair)
- Les travaux du Petit chemin des Chaupières consisteront à la réalisation du revêtement provisoire et la pose de l'éclairage. Réouverture en juin
- Grande traversée réouverture en juillet
- Les trottoirs resteront accessibles
- Le premier chantier de construction démarrera à l'été 2024

D'octobre 2024 à 2026

- Les travaux d'espaces publics seront terminés.
- Les chantiers de construction de logements se poursuivront.
- Mi-2025, démarrera l'aménagement paysager du parc du Ruisseau, pour une livraison attendue en 2027.